

C'est assez, il faut arrêter ça!

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2013-2014



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COORDINATION

Esther Désilets

TRAITEMENT DE TEXTE

Manon Fournier et Marie-Claude Groulx

CORRECTION DE TEXTE

Le Service de l'éducation de la FTQ

COUVERTURE

Marc Mongeau

MISE EN PAGE

Anne Brissette

**Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec (FTQ)**

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopieur : 514 383-8004
Site internet: www.ftq.qc.ca



Introduction

Notre filet social est en danger même si la société québécoise est une des sociétés les plus égalitaires de l'Amérique, entre autres à cause de son haut taux de syndicalisation.

Avec le retour hâtif à l'équilibre budgétaire et les coupures qui s'accumulent depuis 2006 au sein des deux paliers gouvernementaux, nous mettons de plus en plus en péril nos programmes sociaux. Prenons comme seul exemple l'assurance-emploi; incapables de s'attaquer au chômage, ils s'attaquent aux chômeurs. Et nous constatons que ces mesures d'austérité frappent toujours les plus démunis.

Et que dire du mouvement syndical qui est devenu la principale cible du gouvernement Harper? Des projets de loi sont déposés les uns après les autres et l'intention est claire: affaiblir au maximum le rapport de force des syndicats. La loi C-377 (divulguer nos états financiers) et la loi C-525 (le vote obligatoire) sont des projets de loi présentés de façon démagogique, en récupérant sans gêne nos propres valeurs de transparence et de démocratie.

Il faut que cela arrête. Nous avons à plusieurs reprises montré notre capacité de réagir; ce fut le cas le 27 avril 2013 avec une forte mobilisation de la FTQ et de ses affiliés contre le projet de loi sur l'assurance-emploi. Mais ce ne sera pas suffisant et nous devons mettre tout en œuvre pour contrer ce fort courant de droite qui risque de détruire ce que nous avons mis en place afin de nous donner une société juste et équitable.

Nous détenons un outil de taille qu'est la formation syndicale et cet outil devra être aux premières loges pour les luttes à venir. Ce ne sera pas facile. Il faudra intensifier nos solidarités d'abord entre nous, et ce, à tous les niveaux: local, régional, national et fédéral. Nous devons aussi élargir nos coalitions avec la société civile et mener nos luttes collectivement pour démontrer que *« c'est assez, il faut arrêter ça »*.

Syndicalement,

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Boyer', written in a cursive style.

Daniel Boyer



Table des matières

- 1 **INTRODUCTION**
- 2 **TABLE DES MATIÈRES**
- 4 **L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ**
- 6 **RENSEIGNEMENTS SUR LES SESSIONS DE FORMATION**
- 7 **LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION**
- 8 **VOLET PÉDAGOGIQUE**
- 9 **F** – Introduction aux avantages sociaux —
Retraite et assurances et L'administration et la négociation de nos régimes de retraite
- 9 **F** – Introduction à la santé et sécurité du travail
- 10 **F** – Le délégué social et la déléguée sociale
- 10 **F** – Le délégué syndical et la déléguée syndicale
- 10 **F** – Prendre en main sa retraite
- 11 **P** – Séminaire sur le perfectionnement pédagogique
- 11 **P** – Séminaire sur l'encadrement
- 12 **SYNDICAT LOCAL ET MILITANTISME**
- 12 **P** – Formation multicontenu (Leadership, S'outiller pour la résolution de conflits et Communication et prise de parole dans nos syndicats)
- 12 **P** – S'outiller pour la résolution de conflits
- 12 **P** – Communication et prise de parole dans nos syndicats
- 13 **P** – Dossier de grief
- 13 **P** – L'action politique: un engagement citoyen permanent
- 13 **P** – Leadership
- 13 **P** – Le harcèlement psychologique
- 14 **P** – L'enquête dans un dossier de harcèlement psychologique
- 14 **P** – Les droits parentaux
- 14 **P** – Négociation collective
- 14 **P** – Procédures d'assemblée
- 15 **P** – S'impliquer auprès des jeunes
- 15 **S** – Camp des jeunes
- 15 **S** – Évaluation des tâches 1
- 15 **S** – Relations avec les médias
- 16 **P** – Médias sociaux
- 17 **SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**
- 17 **P** – Alerte aux décibels
- 17 **P** – Enquête d'accident
- 18 **P** – Contestation à la CSST
- 18 **P** – Le travail syndical en prévention
- 18 **P** – Prévenir l'épuisement professionnel
- 19 **P** – Réclamation à la CSST
- 19 **S** – Plaideurs et plaideuses à la CLP
- 20 **S** – Actions en prévention : ergonomie et contaminants
- 21 **DÉLÉGUÉS SOCIAUX / DÉLÉGUÉES SOCIALES**
- 21 **P** – Le délégué social et la déléguée sociale
- 21 **P** – Les collectifs d'entraide

22 NÉGOCIATION ET ADMINISTRATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE

22 S – Perfectionnement annuel du réseau retraite

23 S – Négocier le RRFS-FTQ

23 S – La retraite: une approche syndicale

Le financement des caisses de retraite à prestations déterminées

24 S – La retraite: une approche syndicale

Les placements dans une caisse de retraite

24 S – Séminaire annuel sur la retraite

25 FB – La retraite: une approche syndicale

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

25 FB – Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

26 ASSURANCES COLLECTIVES

26 S – Comprendre pour agir en assurances collectives

27 L'EMPLOI ET LA SITUATION FINANCIÈRE, ORGANISATIONNELLE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

28 S – Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise

29 S – Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière

29 P – Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière

30 S – Calcul des coûts de la convention et stratégies de négociation

31 S – Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

31 P – L'assurance-emploi

32 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

32 S – Le développement socioéconomique local et régional

33 MONDIALISATION

33 P – Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

33 P – Commerce équitable et ateliers de misère

34 PRATIQUES JURIDIQUES

34 S – Règles de preuve et de procédure

34 S – Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

35 COLLÈGE FTQ-FONDS

36 S – Séminaire de l'automne –

Comment aborder les cas de harcèlement psychologique et de santé mentale?

36 S – Séminaire de l'hiver –

Disparités de statuts et de traitements dans nos conventions collectives

36 S – Séminaire du printemps – Thème à déterminer

37 Module de l'automne – Comprendre et utiliser les médias

37 Module de l'hiver – Stratégie face aux enjeux économiques et politiques actuels

37 Module du printemps – Thème À déterminer

38 La semaine de réseautage annuel

39 La session de 2014 – Personnes élues

39 La session de 2015 – Conseillers et conseillères

40 FRANCISATION

40 P – Perfectionnement de formateurs et de formatrices en francisation

40 S – Le rôle syndical dans les comités de francisation

41 PERSONNES IMMIGRANTES

41 S – La diversité dans le contexte syndical

42 AUTRES FORMATIONS ET ACTIVITÉS

43 BUREAUX DE LA FTQ EN RÉGION

44 DOCUMENTS AUDIOVISUELS

50 FICHE D'INSCRIPTION

F Formation de formateurs et de formatrices pour les cours de base

P Perfectionnement des formateurs et des formatrices

S Formation spécialisée

FB Formation de base



L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du Service de l'éducation et par les membres des syndicats affiliés qui s'occupent de l'éducation dans leur syndicat ou leur conseil régional. Toutes ces personnes sont regroupées au sein du comité d'éducation de la FTQ qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du Service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Esther Désilets

Directrice
514 383-8017

Isabelle Coulombe

Conseillère
514 383-8027

Jean Binet

Conseiller
514 383-8012

Louise Miller

Conseillère
514 383-8015

Manon Fournier

Secrétaire
514 383-8039

Marie-Claude Groulx

Secrétaire
514 383-8041

Marie-Josée Naud

Conseillère
514 383-8035

Serge Beaulieu

Conseiller
514 383-8011

S'ajoute à l'équipe **Lola Le Brasseur**, responsable du dossier de la francisation et du dossier de l'intégration des personnes immigrantes. Elle présente dans ce cahier des formations touchant ces thématiques. Pour sa part, **France Laurendeau** est responsable du nouveau Collège FTQ -Fonds.

Soulignons les contributions de **Marc Bellemare** pour le dossier de l'assurance-emploi, de **Denise Gagnon** (FTQ) pour le dossier de la solidarité internationale et de **Daniel Champagne** (Fonds de solidarité FTQ) pour le dossier du développement local et régional.

Comment s'y retrouver

Vous retrouverez les différents perfectionnements et formations spécialisées sous une filière appropriée. Un membre de l'équipe du Service de l'éducation est affecté à chaque filière.

Cette façon de faire répond aux besoins de formation continue de nos membres. Elle permet d'anticiper le cheminement en formation que pourrait prendre un militant ou une militante pour être mieux outillé à remplir son rôle syndical.

Vous retrouverez donc, dans les pages suivantes, trois types de formation : les formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base, les perfectionnements de formateurs et de formatrices, et les formations spécialisées.

Formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F)

Elles regroupent les formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base tels que *Le délégué syndical et la déléguée syndicale, Introduction à la santé et sécurité du travail, Le délégué social et la déléguée sociale, Prendre en main sa retraite et Introduction aux avantages sociaux - retraite et assurances et L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*. Toutes ces formations sont sous la filière « volet pédagogique ».

Perfectionnements des formateurs et des formatrices (P)

Ces sessions de deux à cinq jours visent à aider des formatrices et des formateurs expérimentés à :

- ▼ apprendre à donner un nouveau cours;
- ▼ actualiser le contenu d'un cours qu'ils donnent déjà;
- ▼ parfaire leurs connaissances pédagogiques.

La condition d'admissibilité pour ces perfectionnements est d'être déjà formateur ou formatrice.

Formations spécialisées (S)

C'est l'un des rôles-clés du Service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux représentants et aux représentantes, aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats et aux conseils régionaux affiliés à la FTQ.

C'est à l'intérieur de ce programme que nous retrouvons des cours permettant aux représentants et aux représentantes des syndicats affiliés de mieux faire valoir les droits des membres ou encore d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois et des objectifs syndicaux.

D'autres sessions de formation viennent appuyer le développement de l'action syndicale dans des domaines particuliers comme la formation professionnelle, l'intégration au travail des personnes handicapées, le développement des réseaux de délégués sociaux et de déléguées sociales, l'aide à la francisation des entreprises et le développement de l'emploi. Dans la plupart des domaines, la FTQ offre aussi un service de soutien aux syndicats affiliés qui veulent développer de tels programmes.

Conditions d'admissibilité et frais des sessions de formation spécialisée

Le programme de formation spécialisée a d'abord été conçu pour les représentants et les représentantes des syndicats affiliés à la FTQ.

Des militants et des militantes peuvent également être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

- ▼ des places sont disponibles;
- ▼ ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- ▼ ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour toutes les sessions de ce programme, les coûts de perte du salaire, de transport, d'indemnité forfaitaire et d'inscription sont aux frais des participants et des participantes, à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions spéciales. Cependant, en ce qui concerne les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, seul le ou la responsable à l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision. Pour connaître le nom de cette personne, veuillez consulter la liste dans ce programme à la page 7.

Enfin, les membres du Service de l'éducation coordonnent certains réseaux de militants et de militantes en collaboration avec d'autres services de la FTQ. Ces réseaux sont ceux qui regroupent :

- ▼ les membres siégeant à des comités de retraite;
- ▼ les délégués sociaux et les déléguées sociales;
- ▼ les syndicats et les conseils préoccupés par l'intégration des personnes handicapées ou des personnes immigrantes;
- ▼ les membres siégeant aux instances régionales et sectorielles de développement de la main-d'œuvre et de développement régional ou local;
- ▼ les membres siégeant aux comités de francisation;
- ▼ les syndicats et les conseils préoccupés par les droits des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgenres;
- ▼ les personnes militant pour la prévention ou la défense des personnes victimes de lésions professionnelles;
- ▼ les syndicats et les conseils préoccupés par les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et d'autres dépendances.

Formation sur demande

Dans chacune des filières, vous retrouverez la rubrique « formation sur demande ». Il est difficile de prévoir des dates pour toutes les formations. Par contre, nous trouvons essentiel de faire connaître l'ensemble de notre offre de formation. C'est pourquoi nous proposons une série de cours selon la demande et les besoins de nos syndicats affiliés.



Renseignements sur les sessions de formation

Le coût des sessions

Les frais d'inscription

Ces frais comprennent l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session et, lorsqu'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement.

Les modalités des sessions en résidence

Le coût comprend la documentation, la chambre et les trois repas par jour.

Sauf pour les sessions tenues en résidence, le Service de l'éducation de la FTQ ne peut garantir la réservation des chambres dans les régions de Montréal et de Québec si les formulaires d'inscription ne sont pas envoyés au moins deux semaines avant le début de la session.

L'horaire

Certains cours débutent en soirée et en après-midi; d'autres, à 9 h le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

La majorité des sessions comporte du travail en soirée. Les participantes et les participants sont donc tenus d'être disponibles entre 19 h et 22 h lors des formations.

La taille des groupes

Sauf pour certains séminaires qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

L'aide financière de la FTQ à ses affiliés en santé et sécurité du travail

La FTQ, la plus importante centrale syndicale au Québec, reçoit une subvention de la CSST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe.

Chaque syndicat et chaque conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ ou ses propres cours. Dans ce dernier cas, il lui faut d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du Service de l'éducation de la FTQ qui se chargera de faire reconnaître ce cours par la CSST.

La FTQ rembourse le salaire brut perdu et accorde 50 \$ par personne par jour de formation pour les frais d'organisation. Cette subvention sert également à rembourser le salaire des participants et des participantes aux sessions de la FTQ. Pour cette année, l'enveloppe est de 3,95 \$ par membre affilié à la FTQ.



Liste des membres du comité d'éducation

Responsables politiques

Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ, 514 383-8000

Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ, UES-800, 514 385-1717

AFPC — Alliance de la fonction publique
du Canada

Isabelle Renaud 514 875-7100, poste 306

AIMTA — Association internationale des
machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale
Gérald Tremblay 514 956-1578

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie
819 562-3922

CRFTQHY — Conseil régional FTQ
Haute-Yamaska
Manon Lapalme 450 378-3557

CRFTQMM — Conseil régional FTQ
Montréal métropolitain
Hélène Simard 514 387-3666, poste 2510

CRFTQO — Conseil régional FTQ de l'Outaouais
819 771-4473

CRFTQOCA — Conseil régional FTQ
Québec et Chaudière-Appalaches
Richard St-Onge 418 622-4941

CRFTQSLStjCC — Conseil régional FTQ Saguenay,
Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais
Hugues Villeneuve 418 699-0199

CRFTQLL — Conseil régional FTQ
Laurentides-Lanaudière
450 431-6659

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers
en électricité
Benjamin Otis 514 385-2051

FTQ-Construction
François Patry 514 381-7300

MÉTALLOS — Syndicat des Métallos
Marie-Danielle Lapointe 514 850-2248

SCFP — Syndicat canadien
de la fonction publique
Daniel Legault 514 384-9681

SEPB — Syndicat des employées et employés
professionnels-les et de bureau
Chantal Dumoulin 514 271-1194, poste 237

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières
du Québec
Serge Martin 514 383-4698

SQEES-298 — Syndicat québécois des employées
et employés de service
Raymond Boucher 514 727-1696, poste 7094

STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses
des postes
Yannick Scott 514 384-1204

Teamsters-Canada
Brigitte Sottile 450 682-5521

TUAC — Travailleurs et travailleuses unis
de l'alimentation et du commerce
Anouk Collet 514 326-8822

UES-800 — Union des employés
et employées de service
Louise Mercier 514 385-1717

Unifor
Serge Dupont (TCA) 514 389-9223
Joseph Gargiso (SCEP) 514 384-9000, poste 2252

Le comité d'éducation est composé de
l'ensemble des responsables de chaque syndicat,
des conseils régionaux, des conseillers et des
conseillères du Service de l'éducation et de la
représentante du protocole UQAM.



Volet pédagogique

RESPONSABLES DE LA FILIÈRE :

Esther Désilets 514 383-8017

Isabelle Coulombe 514 383-8027

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de son projet éducatif. Cette filière vise à regrouper les formations et le perfectionnement qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle. Celle-ci repose sur le fait que toute formation part des acquis de la personne qui apprend et que celle-ci possède les moyens et l'expérience utiles à sa croissance, à son développement, à son orientation et à ses choix.

Formation des formateurs et des formatrices

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés :

- ▼ à apprendre à faire de la formation;
- ▼ à se familiariser avec les méthodes actives de formation (jeu de rôle, exposé, discussion, etc.);
- ▼ à réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Ces sessions durent cinq jours et sont essentiellement pratiques. Les participants et les participantes sont invités à donner une partie du cours devant le groupe. On procède, par la suite, à l'analyse de la pratique sur le plan des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis, de la compréhension de l'approche pédagogique et des caractéristiques de la formation à la FTQ et chez nos affiliés, ainsi que de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation. Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche FTQ en éducation syndicale.

F – INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX — RETRAITE ET ASSURANCES et L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE

Cette session vise à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à donner ces deux sessions dans leur syndicat ou leur conseil.

Le cours de trois jours intitulé *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés, et du rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et surtout à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours d'un jour intitulé *Introduction aux avantages sociaux - retraite et assurances*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes aux dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation, soit la retraite et les assurances. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente) en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir suivi le cours de base de la FTQ sur la retraite

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

19 (soirée) au 24 janvier 2014

En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



F – INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Cette session vise à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à dispenser ce cours dans leur syndicat ou leur conseil.

Cette formation a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail. En nous faisant connaître notre milieu de travail et nos principaux droits en ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

~~8 (soirée) au 13 décembre 2013~~

~~En résidence~~

Annulée

COÛT

1 300 \$

F – LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE

Cette session vise à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à dispenser ce cours dans leur syndicat ou leur conseil.

Ce cours vient d'être révisé en fonction des nouvelles réalités du délégué social et de la déléguée sociale. Son objectif est de faire mieux comprendre les différents contextes tant sur le plan psychosocial que sur celui des nouvelles dépendances.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

F – LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE

Cette session cherche à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à dispenser ce cours dans leur syndicat ou leur conseil.

Cette session cherche à illustrer le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé? C'est à cette question que cette session veut répondre.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

RESPONSABLES

Esther Désilets et Jean Binet

DATES

~~9 (soirée) au 14 février 2014~~ 23 au 28 mars 2014

COÛT

1 300 \$

Nouvelles dates :

23 au 28 février 2014

F – PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE

Cette session cherche à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à dispenser ce cours dans leur syndicat ou leur conseil.

Ce cours amène les participants et les participantes à prendre en main leur retraite. Cet objectif sera atteint par la prise en compte de leurs préoccupations sur la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite, les aspects financiers de la retraite et de la santé. En permettant un échange sur ces questions, les participants et les participantes pourront évaluer leur propre situation et commencer à faire des choix. En obtenant une information de base sur ces sujets, les participants et les participantes pourront questionner des spécialistes et discuter avec leur entourage afin de poursuivre leur cheminement vers la retraite.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite*

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

P – SÉMINAIRE SUR LE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques en vigueur à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation pour les syndicats et les conseils.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil

RESPONSABLE

Esther Désilets

DATES

2 (soirée) au 7 mars 2014

COÛT

1 300 \$

P – SÉMINAIRE SUR L'ENCADREMENT

Cette session vise à former des personnes qui encadrent le travail des formateurs et des formatrices. Elle est basée sur les approches et les méthodes pédagogiques en vigueur à la FTQ. Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience identifiés comme coach ou encadreurs par le syndicat ou le conseil. Il faut avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil

RESPONSABLE

Esther Désilets

DATES

~~Sur demande~~ 25 au 30 mai 2014

COÛT

1 300 \$

En résidence



Syndicat local et militantisme

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Jean Binet 514 383-8012

P – FORMATION MULTICONTENU (LEADERSHIP, S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS ET COMMUNICATION ET PRISE DE PAROLE DANS NOS SYNDICATS)

Cette session d'une semaine en résidence vise à familiariser les formateurs et les formatrices au contenu des cours de *Leadership*, *S'outiller pour la résolution de conflits*, et *Communication et prise de parole dans nos syndicats*. Vous trouverez le descriptif de chaque cours dans les pages suivantes.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Esther Désilets

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

P – S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS

S'outiller pour la résolution de conflits permet de se doter d'une démarche de résolution afin d'intervenir en milieu de travail. Cette session est offerte aux formateurs et aux formatrices afin qu'ils l'enseignent dans leur syndicat ou leur conseil.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – COMMUNICATION ET PRISE DE PAROLE DANS NOS SYNDICATS

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Cette session de perfectionnement de formateurs et de formatrices vise à ce que les participants et les participantes soient en mesure de donner ce cours. Il permet d'outiller les militants et les militantes dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes circonstances officielles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – DOSSIER DE GRIEF

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours. Celui-ci vise à équiper les responsables locaux travaillant sur le règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – L'ACTION POLITIQUE: UN ENGAGEMENT CITOYEN PERMANENT

MISE À JOUR

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Ainsi, cette session vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner ce cours. Avec ce cours, les participants et les participantes développeront des compétences pour être en mesure de maîtriser un esprit critique face aux décisions politiques des élus afin qu'ils fassent des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin qu'ils agissent comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Esther Désilets

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LEADERSHIP

Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales.

Cette session outille les formateurs et les formatrices à enseigner ce cours. Ce dernier propose une réflexion sur les styles de leadership tout en permettant aux participants et aux participantes d'identifier leur propre méthode. Il permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette session permet à des formateurs et à des formatrices de s'approprier ce cours. Ce dernier vise à informer les responsables locaux sur les dispositions de la *Loi sur les normes du travail* et qu'ils s'approprient la démarche syndicale à mettre en place pour régler les cas de harcèlement ou pour les prévenir.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – L'ENQUÊTE DANS UN DOSSIER DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette session permet à des formateurs et à des formatrices de s'approprier ce cours. Il permet aux participants et aux participantes de s'approprier une méthode d'enquête efficace dans des dossiers de harcèlement psychologique. Il vise également à équiper les responsables locaux afin qu'ils puissent s'organiser dans le développement d'une démarche syndicale de résolution du harcèlement psychologique.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LES DROITS PARENTAUX

Cette session vise à outiller les formateurs et les formatrices à donner ce cours. Cette formation permet d'équiper les responsables locaux sur la législation des congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – NÉGOCIATION COLLECTIVE

Cette session permet à des formateurs et à des formatrices de s'approprier le cours *Négociation collective*. Ce cours vise à équiper les responsables locaux afin qu'ils puissent s'organiser dans le cadre de la négociation d'une convention collective, en outillant les membres du comité de négociation à jouer un rôle actif lors des négociations. Aussi, le cours permet d'informer les membres du comité de négociation sur les diverses tendances ou pratiques de négociation. Enfin, cette session veut mettre de l'avant la légitimité des demandes syndicales et l'implication des membres dans ce processus.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée visent à favoriser la pleine expression de la démocratie.

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de se familiariser avec le contenu de ce cours, qui vise à équiper les dirigeants locaux et les dirigeantes locales dans la tenue de leur assemblée syndicale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATE

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

P – S'IMPLIQUER AUPRÈS DES JEUNES

Cette session vise à outiller des militants et des militantes à animer une rencontre d'introduction au syndicalisme auprès des jeunes des écoles secondaires.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être référé par son syndicat ou son conseil

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

S – CAMP DES JEUNES

Le camp de formation des jeunes de la FTQ est l'occasion pour les jeunes militants et militantes de 35 ans et moins d'approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques, en compagnie de conférenciers plus intéressants les uns que les autres. Cette formation donne aux jeunes un regard différent sur le syndicalisme et sur la société en général. Conçue sous forme d'une retraite fermée comme un « lac-à-l'épaule », elle permet également d'approfondir des dossiers dont on n'a pas nécessairement l'occasion de traiter à l'intérieur de notre travail syndical quotidien.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Atim León

DATES

18 au 20 septembre 2013
Villégiature Matawinie
Saint-Michel-des-Saints

COÛT

370 \$ – occupation simple
320 \$ – occupation double

S – ÉVALUATION DES TÂCHES 1

Cette session permet de prendre connaissance des différents plans de l'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois, en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à se sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier. Cette session s'adresse à ceux et à celles qui négocient ou qui sont membres d'un comité d'évaluation, ou qui sont impliqués en équité salariale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLES

Jean Binet et Esther Désilets,
en collaboration avec l'équipe
d'évaluation des tâches du SCFP

DATES

7 au 11 octobre 2013
3 au 7 février 2014
~~14 au 18 avril 2014~~ 28 avril au 2 mai 2014
6 au 10 octobre 2014
En résidence

COÛT

1 100 \$

S – RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin de rendre nos actions et nos luttes plus visibles dans ceux-ci. Les participants et les participantes seront en mesure, à la suite de ce cours de deux jours, de développer une stratégie avec les médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

Même si les médias sociaux sont de plus en plus dans notre langage populaire, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement. De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication.

Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer, susciter des débats et mobiliser leurs membres. Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, rejoindre les membres, introduire des débats et se donner ainsi un outil complémentaire pour une plus grande démocratie.

Plus particulièrement, ce cours poursuit les objectifs suivants :

- ▼ Identifier les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans leur organisation.
- ▼ Instrumenter les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLES

Jean Binet et Esther Désilets, en collaboration avec Isabelle Gareau du Service des communications de la FTQ

DATES

~~1^{er}, 2 et 3 octobre 2013~~ 8, 9 et 10 janvier 2014

Montréal

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement



Santé et sécurité du travail

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Serge Beaulieu 514 383-8011

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison que la FTQ a développé, au cours des années, des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales à remplir dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation. Ces formations sont destinées aux militants et militantes de tous les niveaux: du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou à celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de la Commission des lésions professionnelles (CLP).

P – ALERTE AUX DÉCIBELS

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On y traite de divers types de bruit, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

P – ENQUÊTE D'ACCIDENT

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

P – CONTESTATION À LA CSST

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

L'objectif général de cette session est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CSST qu'à la CLP, ainsi que de perfectionner notre démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et participantes seront en mesure de mieux reconnaître son rôle local dans la réparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

P – LE TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation de deux jours qui suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité ainsi que les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention, et des différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

P – PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette journée thématique sert à guider les personnes participantes à travers une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Ce cours donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet d'identifier les sources d'épuisement professionnel et tente d'identifier les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. Cette journée de réflexion abordera également les stratégies syndicales que l'on peut déployer pour contrer l'épuisement professionnel dans nos milieux de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

P – RÉCLAMATION À LA CSST

Cette session permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Celui-ci permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CSST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CSST.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

S – PLAIDEURS ET PLAIDEURES À LA CLP

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habilités à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi, ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux, on se familiarise avec les procédures particulières à la CLP, les particularités reliées aux témoins-experts, on examine notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse à ceux et à celles qui ont suivi les cours *Réclamation à la CSST*, *Contestation à la CSST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

RESPONSABLE

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

23 (soirée) au 28 mars 2014

En résidence

COÛT

1 300 \$

S – ACTIONS EN PRÉVENTION: ERGONOMIE ET CONTAMINANTS

Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été élaborée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes pour leur faciliter l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux membres des comités de santé et de sécurité du travail et aux représentants et aux représentantes à la prévention de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base afin qu'ils puissent analyser leur milieu de travail.

Voici les grands thèmes abordés: le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont: principes généraux en hygiène industrielle; rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail. À la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention qui ont suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail, Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*

RESPONSABLE

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

Sur demande. Veuillez communiquer avec Serge Beaulieu ou Marie-Claude Groulx si vous désirez suivre ce cours qui se donnera au printemps 2014 s'il y a suffisamment d'inscriptions.

En résidence

COÛT

2 200 \$



Délégués sociaux / Déléguées sociales

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Isabelle Coulombe 514 383-8027

Tous nos milieux de travail sont confrontés à des situations qui ont des incidences fâcheuses sur la santé physique et mentale de nos confrères et consœurs de travail. Cette filière cherche à perfectionner nos militants et nos militantes à poursuivre leur travail de soutien, d'encouragement et de référence auprès de leurs confrères et de leurs consœurs en difficulté.

P – LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE

Cette session vise à outiller les formateurs et les formatrices de ce cours sur les nouveaux contenus du cours révisé *Le délégué social et la déléguée sociale*.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Esther Désilets

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LES COLLECTIFS D'ENTRAIDE

Cette session vise à outiller les formateurs et les formatrices à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Esther Désilets

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

D'autres formations syndicales permettent aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et de développer leurs compétences :

- ▼ *Prévenir l'épuisement professionnel* (p. 18);
- ▼ *S'outiller pour la résolution de conflits* (p. 12);
- ▼ *Le harcèlement psychologique* (p. 13).



Négociation et administration de nos régimes de retraite

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Marie-Josée Naud 514 383-8035

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

DÉCLARATION POLITIQUE ADOPTÉE AU CONGRÈS DE 2001

Ces sessions visent à mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, à négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et à prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier, économique qu'environnemental.

S – PERFECTIONNEMENT ANNUEL DU RÉSEAU RETRAITE

Dans la foulée du rapport D'Amours, un projet de loi modifiant la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* verra probablement le jour à l'automne 2013. Cette session vise à mieux comprendre les impacts de ces modifications législatives sur nos régimes et sur le système de retraite québécois.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice du cours *Agir syndicalement pour nos régimes de retraite*, ou *La sécurité du revenu à la retraite*, ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2013

En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



S – NÉGOCIER LE RRFS-FTQ

NOUVEAU

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs préfèrent. Or, ces régimes ne sont pas accessibles dans un grand nombre d'entreprises, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable. En général, les employeurs ne veulent pas s'impliquer dans la gestion d'un régime de retraite.

À l'initiative de la FTQ, un régime multi-employeur d'un tout nouveau genre a été créé grâce à un règlement de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Ce régime à prestations déterminées, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régimes à prestations déterminées.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

24 octobre 2013, de 13 h à 16 h 30
Québec

25 octobre 2013, de 9 h à 12 h 30
Montréal

13 février 2014, de 13 h à 16 h 30
Québec

14 février 2014, de 9 h à 12 h 30
Montréal

COÛT

Aucun.

S – La retraite : une approche syndicale LE FINANCEMENT DES CAISSES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

NOUVEAU

Tous les régimes à prestations déterminées ont eu à faire face à des problèmes de financement ou seront confrontés tôt ou tard à cette situation. L'avenir de ces régimes ainsi que la sécurité financière de nos membres à la retraite sont menacés par les pressions qu'exercent les employeurs et les politiciens.

Cette session s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle a pour objectif de permettre aux participants et aux participantes d'évaluer la situation financière de leur régime de retraite à prestations déterminées et d'identifier les options permettant d'en assurer la pérennité, et ce, dans l'intérêt des membres.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir suivi la formation de base
*L'administration et la négociation
de nos régimes de retraite*

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

S – La retraite : une approche syndicale LES PLACEMENTS DANS UNE CAISSE DE RETRAITE

Qu'il s'agisse de régimes à prestations déterminées ou à cotisation déterminée, les membres siégeant aux comités de retraite devront se pencher sur la question des placements de leur caisse de retraite.

Cette session s'adresse aux membres des comités de retraite et des comités de placement des régimes à prestations déterminées et à cotisation déterminée. Elle a pour but de développer une compréhension en matière de gestion des actifs afin de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement, et ce, en intégrant nos valeurs syndicales.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir suivi la formation de base
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



S – SÉMINAIRE ANNUEL SUR LA RETRAITE

Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite, ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES 27 et 28 mars 2014
~~8 et 9 avril 2014~~

Montréal

COÛT

150 \$ excluant les frais d'hébergement



Dans cette filière, il existe une particularité : à la suite des formations de formateurs et de formatrices, nous assurons l'organisation des formations de base suivantes.

FB – La retraite : une approche syndicale L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE

NOUVEAU

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril l'avenir de ceux-ci et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

SESSIONS ORGANISÉES PAR

LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

9, 10, 11 octobre 2013

14, 15, 16 mai 2014

LE SCFP

23, 24 et 25 avril 2014

5, 6 et 7 novembre 2014

D'autres dates peuvent être disponibles. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître ces dates et les lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



NOUVEAU

FB – INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX – RETRAITE ET ASSURANCES

La retraite et les assurances représentent la très grande partie des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres avant, comme après la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et nos militantes en connaissent davantage sur le sujet pour qu'ils puissent comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette journée de formation, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.





Assurances collectives

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Marie-Josée Naud 514 383-8035

S – COMPRENDRE POUR AGIR EN ASSURANCES COLLECTIVES

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation suite à l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres, avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

14, 15 et 16 janvier 2014 — Montréal

4, 5 et 6 février 2014 — Montréal

11, 12 et 13 mars 2014 — Québec

COÛT

Aucun





L'emploi et la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE : Louise Miller 514 383-8015

L'emploi et la situation économique et financière de l'entreprise

Que l'on soit en période de crise ou de pleine croissance, la situation économique est en perpétuelle évolution et cela implique régulièrement de nouvelles façons de travailler pour les conseillers et les conseillères, ainsi que pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux. Leur travail exige de plus en plus de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

COMPRENDRE L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE SUR LES ENTREPRISES ET SUR L'EMPLOI

Pour les conseillers et les conseillères, il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient, il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

AGIR POUR PROTÉGER NOS EMPLOIS... ET NOS ENTREPRISES

C'est, entre autres, pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Fonds de solidarité ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise. L'offre de formation répond à deux grands objectifs de notre travail syndical :

▼ Prévenir les pertes d'emploi.

▼ Agir pour limiter les impacts négatifs lors des pertes d'emploi ou de fermeture de l'entreprise.

L'offre de formation sur laquelle travaillent actuellement les services de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ, avec la collaboration des syndicats affiliés et du service Urgence-Emploi du CRFTQMM, comporte déjà un certain nombre de formations disponibles, dont les formations des pages 28 et 29 ainsi que celles qui sont offertes par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Formations en lien à la situation financière et économique de l'entreprise

S – ÉVALUER LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE D'UNE ENTREPRISE

Le travail des conseillères et des conseillers syndicaux nécessite un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettent, d'une part, de bien conseiller les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux et de les soutenir dans leur travail et, d'autre part, de négocier avec plusieurs employeurs ayant des réalités souvent très différentes. Pour bien exercer leur rôle, ils doivent être en mesure de comprendre le fonctionnement de l'entreprise où ils interviennent. Ils doivent aussi connaître son environnement économique et politique afin d'identifier et d'évaluer les facteurs externes qui peuvent avoir une influence sur son fonctionnement ou sa situation financière.

La session s'inscrit dans une vision d'approche préventive et a pour objectif d'aider les conseillers et les conseillères à :

- ▼ intégrer une démarche axée sur l'action préventive dans leur pratique syndicale afin de pouvoir aider les syndicats locaux à l'implanter dans leur milieu de travail;
- ▼ comprendre les grandes fonctions de l'entreprise afin de pouvoir réaliser un diagnostic qui aidera à orienter les décisions de négociation ou d'action ainsi que la mobilisation du syndicat local;
- ▼ se familiariser avec le langage financier, lire et comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- ▼ connaître les programmes et les ressources disponibles pour aider les entreprises en difficulté et les travailleuses et les travailleurs affectés par les décisions prises par l'entreprise.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical ou dirigeant et dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein

RESPONSABLES

Louise Miller et Jean Binet

DATES

18 (14 h) au 20 septembre 2013 (16 h)
12 (14 h) au 14 février 2014 (16 h)

Le cours est aussi disponible sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional de la FTQ.

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



S – COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE

Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante et de dirigeant syndical lorsque nous devons analyser le fonctionnement de notre entreprise, en temps régulier ou en situation de crise. Les participants et les participantes apprennent aussi à lire et à comprendre le fonctionnement d'une entreprise et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficulté. De plus, la formation vise à ce que les participants et les participantes puissent évaluer la santé de leur entreprise et à situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant ou dirigeante, responsable ou élu des syndicats locaux ayant au moins trois ans d'expérience dans son syndicat

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

28 (13h30), 29, 30 et 31 octobre 2013
13 (13h30), 14, 15 et 16 janvier 2014
31 mars (13h30), 1^{er}, 2 et 3 avril 2014
En résidence

SESSIONS ORGANISÉES PAR LE
CONSEIL RÉGIONAL FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

DATES

23, 24, 25 et 26 septembre 2013
3, 4, 5 et 6 février 2014



P – COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE

Cette session de formateurs et de formatrices vise à créer un réseau de multiplicateurs et de multiplicatrices aptes à dispenser ce cours dans leur syndicat, leur conseil ou à la FTQ.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice et avoir obligatoirement suivi le cours *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise*

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

6 (soirée) au 11 octobre 2013
En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



Le travail des conseillères et des conseillers nécessite un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettent d'agir pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs. Ils doivent aussi être en mesure de travailler de concert avec les dirigeantes et les dirigeants des syndicats locaux et leurs membres, notamment dans le cadre des négociations collectives. La négociation est un moment intense qui demande une préparation générale sur différents aspects. Pour bien faire ce travail, il faut bien connaître l'entreprise où l'on intervient et prendre le temps d'évaluer en profondeur sa situation économique et financière, donc autant son fonctionnement interne que ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur.

Dans ce contexte, la négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur. Pour la conseillère et le conseiller, ces concepts doivent toutefois être considérés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective ainsi que l'espace occupé par nos salaires et conditions de travail dans le budget global de l'entreprise. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux ainsi qu'aux membres le coût réel de nos demandes et de celles de l'employeur.

À partir d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux conseillères et conseillers syndicaux d'être en mesure de construire un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseiller ou conseillère, ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé à temps plein, et avoir une connaissance du logiciel Microsoft Excel

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

17 (13 h), 18, 19 et 20 (midi) mars 2014

En résidence

Le cours est aussi disponible sur demande d'un syndicat affilié

COÛT

900 \$

S – SÉMINAIRE SUR LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'EMPLOI

Le monde du travail est en transformation continue et, chaque année, de nouveaux enjeux se dessinent, de nouvelles politiques sont adoptées et de nouvelles mesures sont disponibles pour les entreprises et la main-d'œuvre. Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et il est dans notre intérêt de bien les connaître si nous voulons orienter notre action syndicale pour mieux protéger nos emplois et améliorer le travail et les conditions de travail de nos membres.

Le séminaire est organisé par la FTQ avec la collaboration du Fonds de solidarité FTQ. C'est donc une occasion privilégiée pour faire le point sur les nouveaux enjeux du dossier de l'emploi qui ont et auront des répercussions sur nos milieux de travail, sur nos pratiques syndicales et sur nos mandats de représentation dans les organisations qui traitent des questions liées à l'emploi.

Il s'adresse aux personnes qui représentent la FTQ dans les instances de la Commission des partenaires du marché du travail (conseils régionaux des partenaires du marché du travail et comités sectoriels de main-d'œuvre), aux personnes qui siègent dans des organismes de développement économique local et régional, aux membres du comité Emploi de la FTQ et aux personnes désignées par les syndicats affiliés ainsi que par les conseils régionaux de la FTQ.

Volet assurance-emploi

P – L'ASSURANCE-EMPLOI

Cette session permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes et les procédures de l'assurance-emploi afin d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. Elle vise aussi à les sensibiliser à la nécessité d'agir dans leurs milieux de travail et dans leurs communautés afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Cette session permet de familiariser les formateurs et les formatrices au contenu de ce cours afin qu'ils puissent le donner.

RESPONSABLE

Louise Miller

DATE

À déterminer

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement du Fonds de solidarité s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères des syndicats.



EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Marc Bellemare et Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement



Développement local et régional

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Isabelle Coulombe 514 383-8027

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin: on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse.

Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional.

S – LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL

Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques, les militants et les militantes intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Esther Désilets

DATES

Déterminées avec les Conseils régionaux selon les besoins

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.





Mondialisation

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Isabelle Coulombe 514 383-8027

La mondialisation est un sujet brûlant d'actualité. Pas un jour ne passe sans que nous soyons envahis de nouvelles accablantes résultant de cette intégration tous azimuts: délocalisations d'emplois vers des pays où les conditions de travail sont trop souvent inacceptables, fermetures d'entreprises pour cause de concurrence mondiale trop vive, détérioration de l'environnement résultant d'une production débridée, etc. S'ajoutent aussi les inquiétudes des travailleurs et des travailleuses sur les conséquences de la croissance chinoise dans le monde du travail.

En cette ère où la finance est reine et dicte les comportements des dirigeants et des dirigeantes d'entreprises, où les entreprises ferment leurs portes même si leurs affaires vont bien, où des champions nationaux se font acheter sans que les gouvernements ne lèvent le petit doigt, où des épargnants se font détrousser par des acteurs financiers sans scrupules qui demeurent impunis... le monde apparaît plus incertain que jamais.

La FTQ invite donc dirigeants et dirigeantes des syndicats locaux, militantes et militants syndicaux et tous les membres à relever les défis posés par la mondialisation. Pour ce faire, il importe de comprendre la mondialisation pour en débattre dans les milieux de travail et bâtir l'action syndicale locale tout en y intégrant la dimension internationale.

P – POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Cette session de formation modulaire vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale. Ce cours a été entièrement revu et mis à jour en 2010.

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande
Montréal

COÛT

300 \$ excluant les frais
d'hébergement

P – COMMERCE ÉQUITABLE ET ATELIERS DE MISÈRE

Cette courte formation d'une heure vise à approfondir notre compréhension du phénomène des ateliers de misère et de commerce équitable. Elle cherche également à favoriser l'action de nos membres pour une plus grande solidarité entre travailleurs et travailleuses du Nord et du Sud.

Pour planifier une session, communiquez avec Isabelle Coulombe au 514 383-8027.



Pratiques juridiques

RESPONSABLES DE LA FILIÈRE :

Serge Beaulieu 514 383-8011 et Jean Binet 514 383-8012

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du mouvement syndical. Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militants et aux militantes, ainsi qu'aux conseillères et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

S – RÈGLES DE PREUVE ET DE PROCÉDURE

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habilités nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideuse.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage, la Commission des relations de travail ou la Commission des lésions professionnelles. On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

Cette session s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier du grief* ou qui ont suivi les cours de base en santé et sécurité du travail, Contestation à la CSST, ou qui possèdent une formation équivalente.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

26 (soirée) au 31 janvier 2014

En résidence

COÛT

1 300 \$

Nouvelles dates :

4 (soirée) au 9 mai 2014

S – SÉMINAIRE SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET L'ARBITRAGE DE GRIEFS

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problèmes retenus. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Ce séminaire s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et qui possèdent une bonne expérience comme plaideur ou plaideuse en arbitrage. Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars ou avril.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet

DATES

21 et 22 mai 2014

Laval

COÛT

200 \$ ou 250 \$ pour les avocats et les avocates qui désirent qu'une attestation de participation leur soit remise, excluant les frais d'hébergement



Collège FTQ-Fonds

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE : France Laurendeau 514 383-8000

Le Collège FTQ-Fonds reprend ses activités à l'automne 2013 après deux années consacrées à son évaluation et à l'identification des besoins de formation. Complètement redessiné, le nouveau Collège revient à sa mission première de former les conseillers et conseillères de la FTQ et de ses affiliés, et propose une offre de formation diversifiée mieux adaptée à leurs conditions de pratique. Les personnes élues auront aussi accès à certaines activités et une session de cinq semaines aux deux ans leur sera exclusivement consacrée.

L'évaluation a permis d'identifier les besoins et les compétences requises tant pour accomplir la fonction de conseiller ou de conseillère que pour relever les défis que pose le contexte économique, social et politique actuel. Le nouveau programme se veut pertinent, efficient, souple, cohérent et veut mettre en valeur l'expertise interne des syndicats. Il veut assurer plus de flexibilité dans la formation pour s'ajuster aux contraintes des conseillers et des conseillères.

Le nouveau Collège veut contribuer à renforcer la présence syndicale dans la société québécoise pour donner droit aux revendications légitimes des travailleurs et des travailleuses et des plus démunis de notre société. Sa mission est de contribuer à développer la capacité des leaders syndicaux et des organisations syndicales d'influencer les décisions économiques et de mobiliser pour le changement social.

Les séminaires d'analyse de pratique

Pour partager les expertises, des séminaires visant à répondre aux besoins immédiats issus de la pratique quotidienne des conseillers et conseillères seront offerts. Dans une perspective expérientielle, ces séminaires partiront de l'étude de cas concrets. L'échange, le partage d'expertise et d'expérience, et la réflexion critique sur la pratique sont les moyens privilégiés d'apprentissage.

Objectifs

- ▼ Rendre les conseillers et conseillères plus aptes à faire face aux situations concrètes;
- ▼ Amorcer la création d'une communauté de pratique;
- ▼ Développer la confiance;
- ▼ Développer la capacité stratégique;
- ▼ Réfléchir à la diversité de moyens pour résoudre les problèmes.

S – SÉMINAIRE DE L'AUTOMNE – COMMENT ABORDER LES CAS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DE SANTÉ MENTALE?

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical

RESPONSABLES

France Laurendeau et Isabelle Coulombe

DATES

12 novembre 2013 – Montréal
4 novembre 2013 – Québec

COÛT

Aucun

S – SÉMINAIRE DE L'HIVER – DISPARITÉS DE STATUTS ET DE TRAITEMENTS DANS NOS CONVENTIONS COLLECTIVES

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical

RESPONSABLES

France Laurendeau et Marie-Josée Naud

DATES

17 février 2014 – Montréal
19 février 2014 – Québec

COÛT

Aucun

S – SÉMINAIRE DU PRINTEMPS – THÈME À DÉTERMINER

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical

RESPONSABLE

France Laurendeau

DATES

8 avril 2014 – Montréal
10 avril 2014 – Québec

COÛT

Aucun

Les modules de formation

Pour développer les compétences professionnelles des conseillers et conseillères, des modules de formation sont offerts sur les enjeux directement pertinents à l'exercice de la fonction, d'une part, et sur la compréhension des grands enjeux de société qui influencent l'action syndicale, d'autre part.

Objectifs

- ▼ Augmenter l'aisance et l'efficacité des conseillers et conseillères dans l'exercice de leurs fonctions;
- ▼ Soutenir le perfectionnement en droit du travail et en relations du travail;
- ▼ Soutenir le perfectionnement des compétences de communication, de stratégie;
- ▼ Familiariser avec les grands enjeux de société.

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



MODULE DE L'AUTOMNE – COMPRENDRE ET UTILISER LES MÉDIAS

Ce module de trois jours permettra de comprendre le fonctionnement du monde des médias, de savoir comment entretenir des relations fructueuses avec les médias d'information, de développer des messages percutants et de savoir utiliser les possibilités offertes par les médias sociaux.

Il vise à développer des compétences telles les stratégies de communication avec les médias, tant traditionnels que sociaux : répondre et interagir avec les journalistes, maîtriser le contenu de l'information à diffuser, apprendre à faire son message pour être cohérent, etc.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical

RESPONSABLES

France Laurendeau, Esther Désilets et Isabelle Gareau

DATES

9 au 11 décembre 2013 – Montréal

MODULE DE L'HIVER – STRATÉGIE FACE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES ACTUELS

Ce module de trois jours permettra de donner suite aux travaux du 30^e congrès de la FTQ portant sur la force des syndicats dans un contexte qui leur est défavorable. Par une analyse du contexte économique et politique actuel, et par la familiarisation avec des approches stratégiques et créatives, le module favorisera le développement des compétences suivantes : avoir une vision politique du mouvement syndical, développer la planification stratégique et l'approche de résolution de problèmes.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical, dirigeant ou dirigeante des syndicats locaux

RESPONSABLES

France Laurendeau, Jean Binet et Louise Miller

DATES

14 au 16 avril 2014 – Montréal

MODULE DU PRINTEMPS – THÈME À DÉTERMINER

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical, dirigeant ou dirigeante des syndicats locaux

RESPONSABLE

France Laurendeau

DATES

16 au 18 juin 2014 – Montréal

La semaine de réseautage annuel

La semaine de réseautage s'adresse aux conseillers, aux conseillères et à leurs directions syndicales. Cette rencontre annuelle veut favoriser les échanges formels et informels, la concertation pour les mobilisations à venir et la tenue d'activités de formation.

Objectifs

- ▼ Créer des liens entre les conseillers et conseillères de différents syndicats;
- ▼ Faire le point sur le contexte politique, économique et social;
- ▼ Se concerter et échanger sur les stratégies pour les mobilisations à venir;
- ▼ Développer des compétences à travers l'offre d'ateliers particuliers.

Programme préliminaire

GRANDES CONFÉRENCES

Deux grandes conférences sur des sujets d'actualité seront suivies d'échanges.

ATELIERS

Des ateliers pratiques (cinq (5) ou six (6) selon le nombre de participants et de participantes) destinés à développer les compétences des conseillers et conseillères sur des thèmes répondant à leurs besoins seront aussi offerts, par exemple :

- ▼ Déjudiciariser : est-ce possible?
- ▼ Négocier les régimes de retraite et d'avantages sociaux
- ▼ Prendre la parole en public
- ▼ Développer les compétences stratégiques
- ▼ Comment accompagner les sections locales pour accroître leur autonomie?
- ▼ Le choc de la diversité : lutter contre la discrimination et favoriser l'inclusion
- ▼ La place des femmes dans les syndicats : enjeux particuliers
- ▼ Des outils éthiques pour le travail syndical

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE

Pour favoriser le partage d'expertise, de compétences et de ressources entre les participants et participantes, une activité spécifique serait organisée dans une formule d'espace ouvert ou de café du monde.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical, ou dirigeant ou dirigeante des affiliés de la FTQ

RESPONSABLES

France Laurendeau et
Isabelle Coulombe

DATES

3 au 6 février 2014

En résidence

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



Les sessions intensives de réflexion et d'approfondissement

Une session intensive sera offerte annuellement en mai. Cette session de cinq semaines sera ouverte en alternance aux personnes élues et aux conseillers et conseillères. En 2014, la session sera ouverte aux personnes élues et en 2015, aux conseillers et conseillères.

LA SESSION DE 2014 – PERSONNES ÉLUES

Cette session vise à renforcer les capacités des dirigeants et dirigeantes des sections locales et à augmenter le rapport de force de leur local. Elle vise aussi à développer la relève chez les affiliés de la FTQ. Cette session s'inspire du modèle de Collège qui a prévalu de 2000 à 2011.

Objectifs

- ▼ Prendre du recul;
- ▼ Renforcer les équipes syndicales à la tête des sections locales;
- ▼ Augmenter la capacité de mobiliser;
- ▼ Préparer la relève des conseillers et conseillères.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant et dirigeante des syndicats locaux désigné par son vice-président ou sa vice-présidente au Bureau de direction de la FTQ

RESPONSABLES

France Laurendeau et Esther Désilets

DATES

5 mai au 6 juin 2014

En résidence : 5 au 9 mai;
12 au 16 mai; 26 au 30 mai;
2 au 6 juin
À domicile : 19 au 23 mai

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



LA SESSION DE 2015 – CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Cette session vise à développer les compétences identifiées lors de l'évaluation et à préparer à faire face aux défis que rencontrent les syndicats.

Objectifs

- ▼ Prendre du recul par rapport au travail quotidien;
- ▼ Perfectionner les compétences de conseiller ou conseillère identifiées dans l'évaluation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical désigné par son vice-président ou sa vice-présidente au Bureau de direction de la FTQ

RESPONSABLE

France Laurendeau

DATES

4 mai au 5 juin 2015

En résidence : 4 au 8 mai;
11 au 15 mai; 25 au 29 mai;
1^{er} au 5 juin
À domicile : 18 au 22 mai

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.





Francisation

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE : Lola Le Brasseur 514 383-8000

P – PERFECTIONNEMENT DE FORMATEURS ET DE FORMATRICES EN FRANCISATION

Cette session permet d'apprendre à donner ce cours traitant des mesures structurelles et législatives qui assurent la francisation des entreprises. On se familiarise avec les dispositions de la Charte et les stratégies syndicales pour faire progresser la francisation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice et posséder une bonne connaissance de la francisation des entreprises

RESPONSABLE

Lola Le Brasseur

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

S – LE RÔLE SYNDICAL DANS LES COMITÉS DE FRANCISATION

La francisation des milieux de travail constitue, à l'intérieur de l'aménagement linguistique du Québec, un objectif si important que la Charte de la langue française, désireuse de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois et Québécoise de travailler en français (article 4), a prévu des mesures structurelles et législatives très précises (articles 135 à 156) pour assurer la francisation des entreprises.

Par exemple, l'obligation de former un comité de francisation s'applique à toute entreprise dont l'effectif atteint le nombre de 100, même si elle applique déjà un programme de francisation. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'entreprise doivent représenter le tiers des membres du comité de francisation ou de tout sous-comité.

La session permet aux participants et aux participantes de se familiariser avec les dispositions de la Charte de la langue française et de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation. Elle permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour que la francisation des milieux de travail progresse et devienne réalité.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de la francisation au 514 383-8000.

RESPONSABLE

Lola Le Brasseur

DATES

Fin septembre 2013

Mi-novembre 2013

Mi-janvier 2014

Fin février 2014

Montréal

Des convocations seront expédiées un mois avant la tenue de chaque séance d'information et paraîtront également sur le site de la Francisation du portail FTQ : www.francisation.ftq.qc.ca/

Possibilité de rencontres en région (dates à déterminer en accord avec les régions)

COÛT

Aucun



Personnes immigrantes

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE: Lola Le Brasseur 514 383-8000

S – LA DIVERSITÉ DANS LE CONTEXTE SYNDICAL

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés aux remplacements de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants, une fois établis au Québec, intègrent nos rangs. Cependant, leurs us et coutumes peuvent être différents de leur milieu de travail. Donc, les milieux syndiqués sont exposés à des situations nouvelles auxquelles ils n'ont jamais fait face.

Cette formation s'adresse aux représentants et aux représentantes, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont en charge de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'intégration pour personnes immigrantes au 514 383-8000.

RESPONSABLE

Lola Le Brasseur

DATES

Automne 2013

Montréal

Pour connaître les dates exactes, communiquez avec Lola Le Brasseur au 514 383-8000.



Autres formations et activités

La tournée sur la jurisprudence en santé et sécurité du travail

Le responsable de la filière sur la santé et la sécurité du travail du Service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence de la CLP et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Cette session s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

La Semaine québécoise des adultes en formation

Comme chaque année, le Service de l'éducation de la FTQ, en collaboration avec le Conseil régional Montréal métropolitain (CRFTQMM) et la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ (FFE), organise une activité pour le réseau des formateurs et des formatrices. La prochaine édition de la Semaine aura lieu du 29 mars au 6 avril 2014.

La Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 17 au 21 mars 2014.

N'oubliez pas

La journée internationale des femmes – 8 mars

La journée internationale de la Francophonie – 20 mars

Le jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles – 28 avril

La journée internationale des travailleurs et des travailleuses – 1^{er} mai

La journée internationale contre l'homophobie – 17 mai

La journée mondiale de la diversité culturelle – 21 mai

La journée mondiale contre le travail des enfants – 12 juin

Les festivités de la Fierté gaie – 11 au 17 août 2014

La journée internationale de l'alphabétisation – 8 septembre

La journée internationale pour le travail décent – 7 octobre

Les journées québécoises de la solidarité internationale – 6 au 16 novembre 2013

La semaine de prévention de la toxicomanie – 17 au 23 novembre 2013

La journée internationale des personnes handicapées – 3 décembre

La journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes – 6 décembre

Rencontres annuelles

Les membres FTQ qui siègent à la CLP (23, 24 et 25 avril 2014)

Semaine de la prévention de la toxicomanie (17 au 23 novembre 2013)

Les membres des comités de francisation (21 mars 2014)



Bureaux de la FTQ en région

Abitibi-Témiscamingue

David Maden 819 762-1354

201, rue du Terminus Ouest, bureau 3100, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P7

Bas St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Alain Harrisson 418 722-8232

2, rue St-Germain Est, bureau 608, Rimouski (Québec) G5L 8T7

Mauricie et Centre-du-Québec

Michel Dupont 819 378-4049

7080, rue Marion, Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4

Côte-Nord

Bertrand Méthot 418 962-3551

737, boul. Laure, bureau 104, Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8

Estrie

Ricky Lewis 819 562-3922

790, rue de la Rand, bureau 2200, Sherbrooke (Québec) J1H 1W7

Laurentides – Lanaudière

Réjean Bellemare 450 431-6659

330, rue Parent, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2

Montérégie

Serge Girard 450 926-6200

4805, boul. Lapinière, bureau 6200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Montréal métropolitain

Patrick Rondeau 514 383-8043

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Outaouais

Dino Lemay 819 777-5441

259, boul. Saint-Joseph, bureau 310, Gatineau (Québec) J8Y 6T1

Québec et Chaudière-Appalaches

Claude Maltais 418 623-8713

5000, boul. des Gradins, bureau 120, Québec (Québec) G2J 1N3

Saguenay – Lac St-Jean

Jean-Marc Crevier 418 699-0199

2679, boul. du Royaume, bureau 100, Jonquière (Québec) G7S 5T1



Documents audiovisuels

DISPONIBLES GRATUITEMENT AU SERVICE DE L'ÉDUCATION
OU AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FTQ

*Colloque sur l'emploi en mutation :
1. Virage dangereux; 2. Toujours des
nôtres.* Colloque Public-Privé
(mai 1997)

C'est moi l'inconciliable. DVD sur
la conciliation travail-famille
Fusion 1957 : les 40 ans de la FTQ.
DVD d'histoire

L'histoire de la FTQ. DVD sur le
50^e anniversaire de la FTQ,
2007

*Des hommes et des femmes pour des
hommes et des femmes.* DVD sur la
toxicomanie

Ce n'est qu'un mal de tête. DVD sur
la santé mentale

Jamais trop tard. DVD sur
l'alphabétisation

Non, plus jamais la violence. DVD
sur la violence

*Comprendre l'épuisement
professionnel.* DVD sur des
extraits d'une conférence du
docteur Serge Marquis

*Notre action politique : toujours en
mouvement.* DVD présenté au
Congrès FTQ de 2004

*Solidaires : Intégration des
personnes immigrantes.* DVD sur
les immigrants présenté au
Congrès FTQ de 2004

*La solidarité au menu : pour un
commerce équitable au quotidien.*
DVD sur le commerce
équitable, 2005

*Ateliers de misère : exigeons des
vêtements propres.* DVD sur les
ateliers de misère, 2005

Turbulences. Vidéo de Carole
Poliquin sur la mondialisation,
Montréal, Production ISCA,
1997

Murdochville, 40 ans après. DVD de
la FTQ, 1997

*Débroussailler : enfant pauvre de la
forêt.* DVD de la FTQ, 2001

Le bien commun : l'assaut final.
DVD de Carole Poliquin sur
la mondialisation, Montréal,
Production ISCA, 2002

L'enquête. DVD de la FTQ, 2003

Au-delà des droits, il y a de l'aide.
DVD sur le réseau des délégués
sociaux et des déléguées
sociales à la FTQ, 2007

*La privatisation de notre système
de santé.* DVD de la FTQ sur le
réseau de santé, 2008

*Et si l'éducation syndicale m'était
contée...* DVD du Service de
l'éducation de la FTQ, 2007

*Négocier nos régimes de retraite
et Faut pas CD notre PD.* DVD du
Service de l'éducation de la
FTQ, 2010

Projet Travaillons ensemble.
Plusieurs capsules traitant de
l'intégration et le maintien
en emploi des personnes
handicapées

L'histoire du 125^e du CRFTQMM

Ça s'améliore. DVD du
Comité sur les droits des
gais, lesbiennes, bisexuels,
transsexuels et transgenres

**N.B. Des frais d'envoi et de
manutention s'appliqueront.**

DISPONIBLES AUPRÈS DU CENTRE INTERNATIONAL
DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

*Un État sous influence, Comment
le chantage des multinationales
menace notre démocratie...*

*La mondialisation, comprendre,
agir... Une série de cinq vidéos
éducatives*

Un état sous influence

Précarisation de l'emploi, délocalisation et réduction des coûts sont des expressions de plus en plus courantes dans notre quotidien. Comment l'implantation des multinationales nous affecte-t-elle et quel est le rôle de notre gouvernement face à cette nouvelle réalité? Quelles solutions peut-on envisager pour reprendre notre place citoyenne et protéger nos droits? Le CISO cherche à provoquer une réflexion sur ces questions très actuelles dans son documentaire *Un État sous influence: comment le chantage des multinationales menace notre démocratie*. Plusieurs personnalités du monde syndical et plus de 120 invités étaient réunis pour le lancement du DVD et ont pu discuter des pistes de solutions avec les trois panélistes: Dorval Brunelle, directeur de l'Observatoire des Amériques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Vivian Labrie, militante de longue date sur la question de la pauvreté, et Michel Venne, directeur général de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

République: Un abécédaire populaire

Affligé par la collusion entre ses élites politiques et les milieux d'affaires comme par une succession de gouvernements pauvres en idées, le Québec connaît une époque de grisaille politique invraisemblable. Répondant à l'invitation du cinéaste Hugo Latulippe, 53 leaders d'opinion se sont réunis d'urgence au printemps 2011 avec l'intention de commencer à nous reformuler un projet de société. Dans un lieu gardé secret, aux confins de l'arrière-pays québécois, ils s'adonnent à « une chasse aux mots nouveaux, aux mots qui fusent, aux mots avec un pays en dedans ». Indignés, drôles, cinglants, ils rapaillent un peu de cette énergie intelligente qui abonde dans le Québec de tous les jours et composent devant nos yeux cet abécédaire libre, iconoclaste, de la République du troisième millénaire.

L'encerclement: La démocratie dans les rets du néo-libéralisme

À travers les réflexions et les analyses de plusieurs intellectuels de renom, ce documentaire trace un portrait de l'idéologie néolibérale et examine les différents mécanismes mis à l'œuvre pour en imposer mondialement les diktats.

Déréglementer, réduire la taille de l'État, privatiser, limiter l'inflation plutôt que le chômage; bref, financiariser et dépolitiser l'économie: les différents dogmes de cette pensée prêt-à-porter sont bien connus. Et s'ils s'immiscent lentement dans nos consciences, c'est qu'ils sont diffusés à travers un vaste et inextricable réseau de propagande.

De fait, depuis la fondation de la Société du Mont Pèlerin, en 1947, les instituts de recherche néolibéraux, ces think tanks financés par des transnationales et de grandes fortunes, propagent inlassablement la pensée néolibérale au sein des universités, dans les médias, auprès des parlementaires, etc.

Cette idéologie qui s'affiche évidence, forte de la sanction historique et scientifique que semble lui avoir conférée la chute de l'URSS, a su intoxiquer tous les gouvernements, de gauche comme de droite. En effet, depuis la fin de la Guerre froide, le rythme des réformes néolibérales est allé sans cesse en s'accroissant. Souvent imposée par la force, que ce soit à travers les plans d'ajustements structurels du FMI et de la Banque Mondiale, sous la pression des marchés financiers et des transnationales ou même par la guerre, la doctrine néolibérale s'étend dorénavant à la planète entière.

Mais derrière l'écran de fumée idéologique, derrière ces beaux concepts d'ordre spontané et d'harmonie des intérêts dans un libre marché, par-delà la panacée de la « main invisible », que se cache-t-il réellement?

Québec: À la croisée des chemins

Le Québec est à la croisée des chemins. Doit-on tourner à droite ou à gauche? Notre déclin démographique nous mènera-t-il à la catastrophe? Doit-on rapidement payer la dette? Avec quel modèle économique devons-nous affronter les défis de la mondialisation? Ce documentaire vous offre un débat objectif entre la gauche et la droite québécoise. En pleine période électorale, il vous aidera peut-être à choisir un parti politique!

La stratégie du choc

En 2007, Naomi Klein publiait *La Stratégie du choc*. Un traumatisme collectif, une guerre, un coup d'État, une catastrophe naturelle, une attaque terroriste plongent chaque individu dans un état de choc. Après le choc, nous redevenons des enfants, désormais plus enclins à suivre les leaders qui prétendent nous protéger. S'il est une personne à avoir compris très tôt ce phénomène, c'est Milton Friedman, Prix Nobel d'économie en 1976. Friedman, soutenant l'ultralibéralisme, conseilla aux hommes politiques d'imposer immédiatement après une crise des réformes économiques douloureuses avant que les gens n'aient eu le temps de se ressaisir. Il qualifiait cette méthode de traitement de choc. Naomi Klein la qualifie de « stratégie du choc ». En utilisant de nombreuses images d'archives, Michael Winterbottom et Mat Whitecross démontrent la puissance du texte de Naomi Klein et la nécessité de résister.

La force syndicale : Un puissant moteur de changement

Partie 1 : Changer le monde du travail

Jacques Rouillard, professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal, explique comment les luttes syndicales ont amélioré les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois.

La force syndicale : Un puissant moteur de changement

Partie 2 : Créer un Québec plus juste

Jacques Rouillard, professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal, explique comment les syndicats ont contribué à créer le Québec social-démocrate d'aujourd'hui.

Comprendre la dette publique

Apprenez en quelques minutes ce qu'est la création monétaire par le crédit, le système des réserves fractionnaires, et l'article 123 du Traité de Lisbonne... sans lesquels il est impossible de comprendre l'origine des dettes publiques et privées qui ravagent l'ensemble des pays développés.

Qu'est que la mondialisation?

Explication du processus de la globalisation (qui centralise peu à peu l'argent dans les mains d'un petit groupe). L'élite encourage le travail à bas prix en finançant les réseaux de passeurs clandestins (ou en créant des zones communes comme l'Europe ou zone-Amérique) et en délocalisant l'industrie.

Noire finance: Le bal des vautours et La crise pour les nuls

Si vous voulez réellement comprendre la crise économique, prenez le temps de regarder les deux vidéos. Je vous invite à recommander à vos amis ces deux vidéos, tellement nos besoins sont grands pour comprendre ce que l'on nous cache depuis des décennies. Aucun journal télévisé ou journal tout court ne vous expliquera les causes réelles de la crise. Et pour cause, il suffit de regarder qui détient le capital de certains journaux (ex. : Libération: banque Rothschild) ou chaînes de télévision...

L'œuvre d'un homme... Qu'ossa donne?

On le surnomme le « père des humoristes ». On a tous l'impression qu'il fait partie de la famille. Sa cote d'amour est imbattable. Pourquoi? Qu'est-ce qu'il y a derrière ses 40 années de monologues et ces millions d'éclats de rire? Et si c'était nous, ces rires... Si c'était nos craintes, nos peurs, nos questionnements, notre histoire qui résonnait derrière chacune de ses blagues, encore aujourd'hui... Et si à travers son œuvre, on pouvait comprendre, un peu plus, qui on a été et qui on est devenu...

Épisode 1 : La fierté d'être québécois

40 ans que ces personnages révèlent nos pires travers, et en même temps, 40 ans que l'homme, le « vrai » Yvon, incarne ce qu'il y a de meilleur en nous. 40 ans que Yvon Deschamps nous bouscule, pour qu'on se réveille. Qu'on agisse pour qu'éventuellement, on soit fier... Fiers d'être « nous autres »... Fiers et fières d'être Québécois(es)!

Épisode 2 : La libération de la femme

Dans sa grande famille québécoise, Yvon devait avoir un faible pour ses soeurs: les femmes. Les femmes... Yvon les a brassés. Il les a aidées, les a aimées comme peu d'hommes l'ont fait.

Épisode 3 : Je veux être un homme

Au fil des ans et des monologues, il se dégage dans l'oeuvre de Deschamps le portrait d'un homme: l'homme québécois, à toutes les grandes étapes de sa vie. C'est en exposant leur part d'ombre, leurs insécurités et leur vulnérabilité que Yvon a contribué à redéfinir c'est quoi, un vrai homme.

Épisode 4 : La fin du monde

Des années 60 aux années 2000, l'oeuvre de Deschamps témoigne de notre évolution comme individu, comme peuple, mais aussi comme citoyen de la Terre. Yvon s'est servi de sa tribune, et surtout de son talent, pour essayer de nous faire comprendre que les injustices et les incohérences du monde, ce sont aussi les nôtres.

Épisode 5 : Le Bonheur

Avec ses monologues, Yvon a mis des mots, des rires, des larmes sur des sentiments qui nous habitent tous. On s'est reconnu dans ses peurs et dans ses angoisses. On s'est reconnu dans ses questions qu'il nous posait en ayant l'air de se les poser lui-même. Pourquoi on naît? Qu'est-ce qui se passe quand on meurt? Et, comment être heureux entre les deux?

Paradis fiscaux: la grande évasion?

Le monde n'a jamais accueilli autant de richesses. La vente de produits de luxe bat tous les records, le nombre de milliardaires progresse sans cesse... Pourtant, les déficits publics s'accumulent et se creusent dangereusement. Mais où est passé l'argent de nos États? C'est en citoyen que je me suis posé la question et que j'ai enquêté pour ce film. J'ai découvert qu'il s'évadait vers des petits pays sans impôts: les paradis fiscaux. À l'heure de la globalisation de l'économie, ils abritent plus de 11 000 milliards de dollars.

Pour le raconter, j'ai fait réaliser un objet qui représente le paradis fiscal: une boule de neige avec deux palmiers et un drapeau avec un dollar dessus.

Séquence après séquence, elle révèle les situations, provoque, fait sourire, mais surtout

indigne! Je l'offre au chanteur Bono, à Lakshmi Mittal... À tous ces milliardaires, qui ne paient pas d'impôts, à leurs avocats, aux grands cabinets de comptabilité qui organisent les montages d'évasion fiscale.

Le film nous entraîne en Afrique, aux Caraïbes, à Londres, à Washington et à Jersey. Pour montrer que le grand capital se moque bien du lieu de destination de son argent pourvu qu'il soit exempté de taxes.

Le film révèle enfin que l'économie capitaliste traditionnelle marque désormais le pas au profit de la finance off shore. Chaque année, dans le monde, des dizaines de milliers de milliards de dollars disparaissent vers les paradis fiscaux pour échapper aux taxes.

L'ONU a besoin de 50 milliards pendant 5 ans pour éradiquer la pauvreté dans le monde. Elle ne les trouve pas. 50 milliards, c'est à peine 0,5 % des dépôts privés déposés dans les paradis fiscaux.

Contre l'impact cumulé des contre-réformes depuis 1990 : un défi qui s'impose à tous et à toutes

Conférence de M^e Jean-Guy Ouellet dans le cadre de la XV^e Journée de droit social et du travail

La récente réforme de l'assurance-chômage, qui constitue le point culminant d'une série de coupures intervenues depuis 1975, prévoit notamment une nouvelle définition de l'emploi convenable et accentue l'intensité des mesures de contrôle avec lesquelles les travailleurs devront désormais composer. De plus, les récentes modifications introduisent un nouveau mode de calcul des prestations et de déductions de la rémunération qu'il convient d'examiner. Que reste-t-il de la possibilité de librement choisir son travail? Le soutien économique en période de chômage s'analyse-t-il désormais strictement à la lumière de la responsabilité individuelle des travailleurs et travailleuses?

Le nouveau Tribunal de la sécurité sociale et la réforme de l'assurance-emploi

Conférence de M. Stéphan Corriveau, Cycle supérieur Sciences Juridiques, UQAM

Parmi les nombreux changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi*, la nouvelle mécanique de contestation des décisions de la Commission de l'assurance-emploi est probablement l'un des aspects qui aura le plus d'impact à long terme. Puisque la jurisprudence est une importante source d'interprétation de la Loi, il faut voir dans les changements aux voies de recours, le signal d'une transformation en profondeur du régime, laquelle se perpétuera bien après le départ de Stephen Harper et de son équipe. Le Tribunal de la sécurité sociale (TSS) représente un outil dans l'entreprise de déconstruction systématique de l'assurance-chômage débutée en

1990 et poursuivie depuis par les gouvernements successifs. La disparition du conseil arbitral, l'imposition de la révision administrative obligatoire et le transfert d'une partie des coûts d'appel vers les requérants (et leurs organisations) sont quelques-uns des éléments d'une régression claire dans l'application des valeurs de justice naturelle observée jusqu'à maintenant. La communication permettra de faire un tour d'horizon des obstacles procéduraux qui s'imposent dorénavant entre les victimes du marché du travail et la protection du risque social que l'assurance-chômage devrait leur apporter.

Assurance-emploi et stratégie de bas salaires : une vue d'ensemble

Conférence de M. Sylvain Schetagne, économiste, Congrès du travail du Canada, dans le cadre de la XV^e Journée de droit social et du travail

Les profondes transformations apportées au régime d'assurance-emploi s'inscrivent, de façon globale, dans un contexte d'attaques frontales et répétées des Conservateurs fédéraux, depuis 2006, envers les travailleurs et travailleuses. Les différentes mesures adoptées et mises en oeuvre par ce gouvernement généreront des conséquences structurellement dramatiques sur le marché de l'emploi. En somme, il nous apparaît nécessaire de suggérer que les politiques, en matière de travail et d'emploi, privilégiées par Ottawa, s'inscrivent dans une stratégie intégrée, laquelle aura pour effet de causer, à terme, un nivellement vers le bas des conditions de travail. Il importe donc de dresser un bilan et d'envisager, collectivement, les stratégies qu'il convient d'adopter.

Obtenir le droit aux prestations d'assurance-chômage, le parcours du combattant et de la combattante

Conférence de M^e Hans Marotte, dans le cadre de la XV^e Journée de droit social et du travail

À travers quelques exemples concrets, Me Marotte expose sommairement les contraintes et embûches que les travailleurs et les travailleuses rencontrent déjà suite à la mise en place de la réforme du gouvernement Harper. Il traite notamment de la nouvelle définition de l'emploi convenable, du nouveau processus d'appel et de l'application des moyens de contrôle de la part du Centre de prévention des services d'intégrité de Service Canada. Les illustrations présentées permettent de mieux saisir comment la modification apportée à la définition de l'emploi convenable ainsi que les moyens de contrôle de la part du Centre de prévention des services d'intégrité de Service Canada ont une incidence directe sur le droit d'obtenir des prestations d'assurance-chômage.

Fiche d'inscription

(EN LETTRES MOULÉES)

Titre de la session

Date(s)

PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom

Adresse

Ville..... Code postal

Téléphone au travail (.....) Télécopieur (.....)

Téléphone à domicile (.....)

Courriel*

***SI INDIQUÉ, LETTRE DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL**

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil

.....

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences)

oui non

SYNDICAT – CONSEIL

Nom du syndicat ou du Conseil

Adresse

Ville..... Code postal

Téléphone (.....) Télécopieur (.....)

Autorisation

Doit être signée par la ou le responsable québécois à l'éducation du syndicat ou du Conseil régional. Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du Conseil régional.

Nom en lettres moulées

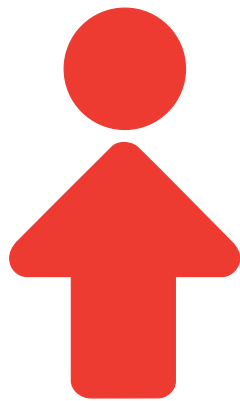
Titre Date.....

Signature.....

FAIRE PARVENIR LA FICHE D'INSCRIPTION AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION

Par la poste: 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3
Par télécopie: 514 383-8004 / Par courriel: mfourrier@ftq.qc.ca ou mcgroulx@ftq.qc.ca

***LE CHÈQUE DOIT ÊTRE LIBELLÉ À L'ORDRE DU FONDS D'ÉDUCATION FTQ**



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

www.ftq.qc.ca

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone • 514 383-8000
Sans frais • 1 877 897-0057
Télécopieur • 514 383-8004